

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

COMMUNE DE CLAIROIX



PROJET PEDAGOGIQUE 2018



SOMMAIRE

INTRODUCTION

I/ Le projet

II/ L'organisateur

- ↪ Le public
- ↪ Les locaux

III/ L'accueil de loisirs sans hébergement

- ↪ Les horaires
- ↪ Dates
- ↪ Journée type
- ↪ Le temps d'accueil
- ↪ Les repas
- ↪ Le repos et le temps calme
- ↪ Les salles d'activités
- ↪ Les réunions
- ↪ Les thèmes

IV/ Le projet et les objectifs pédagogiques

- ↪ Objectifs pédagogiques
- ↪ Les modalités de vie

V/ Activités pédagogiques

- ↪ Les activités

VI/ L'équipe pédagogique

- ↪ Directeur et sous-directeur
- ↪ animateurs

VII / La sécurité et la réglementation

- ↪ L'encadrement des enfants
- ↪ Accident / Pharmacie

VIII / Evaluation globale du projet

CONCLUSION

INTRODUCTION

Les vacances sont des moments privilégiés pour les enfants. Ils peuvent enfin reprendre leur souffle, après une période scolaire où ils ont dû fournir de gros efforts de concentration pour remplir au mieux leurs devoirs d'écolier ou de collégien.

Mais cette période est aussi un moment de tracas pour les parents qui travaillent et ne savent à qui confier leurs enfants dans la journée. C'est également une période de soucis pour tous les parents qui ne peuvent offrir à leurs enfants des « moments de loisirs » reconstituants, indispensables à une bonne santé physique et mentale.

Les parents sont conscients de la nécessité de ces temps de détente, de loisirs et de découverte pour leurs enfants, qui ont besoin d'une prise en charge adaptée et dynamisante.

La commune de CLAIROIX a créé cet accueil de loisirs sans hébergement pour lever les inquiétudes des parents quant à leur souci de répondre de manière optimale aux besoins de leurs enfants. Mais il a également été créé pour offrir aux jeunes des possibilités de découverte, de partage, de socialisation, de plaisir et d'épanouissement.

Par le biais des diverses activités proposées par l'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), l'enfant peut apprendre à mieux se connaître, découvrir des aptitudes personnelles qu'il ne soupçonnait pas, apprendre à vivre avec les autres et développer ainsi sa personnalité et ses capacités d'adaptation sociale.

Le ALSH est un lieu privilégié qui réunit tous les enfants de la commune dans le même endroit, afin qu'ils puissent se rencontrer et partager.

Vivre et évoluer en société s'apprend au sein de la famille, à l'école, mais aussi au centre de loisirs.

I/ Projet éducatif

L'accueil de loisirs sans hébergement est un lieu d'éducation où nous œuvrons à former de futurs citoyens dans l'esprit des grandes valeurs humaines : solidarité, liberté, respect d'autrui...

Objectifs : découvrir, sortir de son environnement habituel tout en s'amusant.

- ✓ Autonomie et responsabilité au travers de la vie du ALSH
- ✓ Permettre à l'enfant de se retrouver autour de différentes activités
- ✓ Apprendre à vivre ensemble
- ✓ Développer la sensibilité, l'imaginaire, la capacité à créer
- ✓ Apprendre à dire ses sentiments

II/ L'organisateur

L'accueil de loisirs est organisé par la mairie de Clairoix.

La mairie de Clairoix met en place un accueil de loisirs sans hébergement avec un directeur et une équipe d'animation afin d'accueillir et d'encadrer des enfants de 3 à 17 ans à travers différentes activités adaptées à l'intérêt et aux besoins de l'enfant.

↳ Le public

Le ALSH accueille des enfants de 3 à 17 ans (à partir de 4 ans pendant les petites vacances) habitants Clairoix ou les communes alentours (liste d'attente).

Pour une meilleure cohésion, un respect du rythme de vie et des besoins des enfants, 4 tranches d'âge sont définies :

- ✓ 3/5 ans
- ✓ 6/8 ans
- ✓ 9/11 ans
- ✓ 12/17 ans

Lors de l'inscription, les parents doivent remplir un dossier comprenant :

- ✓ Une fiche planning
- ✓ Une fiche de renseignement
- ✓ Une fiche sanitaire de liaison

Ils doivent également fournir la photocopie des vaccins ainsi qu'une attestation d'assurance extrascolaire

Les parents se voient remettre le règlement intérieur du ALSH et doivent le rendre signé pour que l'inscription soit effective. Ce règlement définit les modalités d'organisation du ALSH et précise certains points importants aux parents.

↳ **Les locaux**

Petites vacances

L'accueil se déroule dans la salle polyvalente de Clairoux avec les installations suivantes disponibles :

- ✓ Salle 15/15 réservée pour l'accueil et les activités
- ✓ Salle de cantine
- ✓ Salle des sports
- ✓ Le parc, le stade, la forêt sont des endroits également fréquentés

Juillet

L'accueil se déroule dans les écoles de CLAIROIX avec les installations suivantes disponibles :

- ✓ Ecole maternelle pour les 3/5 ans dans son ensemble
- ✓ Ecole primaire pour les 6/17 ans avec une salle par tranche d'âge
- ✓ Le gymnase ainsi que les installations extérieures
- ✓ Les installations extérieures : le parc de la mairie, le stade de foot, la forêt, le city stade...

III/ Le centre

↳ **Les horaires**

De 8h à 12h et de 14h à 18h avec possibilité de restauration de 12h à 14h.

↳ **Dates**

Première semaine des vacances d'hiver, de Pâques et de la Toussaint.

Grandes vacances 2017 : du 9 juillet au 27 juillet.

↳ Journée type

8h à 9h30 : accueil des enfants avec arrivée échelonnée... « Bienvenue au centre »

9h30 à 12h : activités manuelles à la carte... « Moments créatifs »

12h à 14h : repas « A table ! »

14h à 16h : activités par tranche d'âge (avec sieste pour les 3/5 ans)... « Place au jeu »

16h à 16h30 : goûter... « Petit creux ! »

16h30 à 18h : reprise des activités... « Jouons encore ! »

17h à 17h30 : départ échelonné des 3/5 ans... « A demain ! »

18h : départ des 6/17 ans... « A demain ! »

18h15 : Réunion des animateurs... « Au boulot !!! »

↳ Le temps d'accueil

Le temps d'accueil du matin est un temps d'animation non dirigé, mais surveillé, qui permet aux enfants d'arriver à leur rythme.

Des livres, des jeux de société et des jeux extérieurs sont à la disposition des enfants.

En juillet, l'accueil pour les 3/5 ans se fait à la maternelle. Quant à celui des plus grands, il se fait pour tous dans l'école primaire.

Des animateurs se trouvent dans chaque lieu d'accueil afin de noter et compléter le cahier de présence, donner éventuellement des explications aux parents et mettre à disposition les jeux pour les enfants.

L'accueil de l'après-midi se fera par tranche d'âge dans les salles respectives.

L'organisation est la même pour les petites vacances hormis que le centre se déroule à la salle polyvalente.

↳ Les repas

Les repas sont des moments privilégiés de communication et de connaissance des enfants. Ils doivent donc être pris dans une ambiance calme et détendue.

On trouvera l'équilibre alimentaire de l'enfant, élaboré selon les différents groupes d'aliments, les répartitions alimentaires en fonction de la tranche d'âge, et le respect des régimes spécifiques (diabète, obésités, allergies, religions).

Les enfants sont responsabilisés par le biais de tâches précises à remplir, telles que le débarrassage, le nettoyage.

Les enfants se répartiront par affinités, sous la surveillance des animateurs qui participent à la bonne organisation des repas (servir, aider les plus jeunes...).

On ne force pas les enfants à manger mais on les invite à goûter à tout.

Lors de repas, nous nous devons d'être aussi un exemple pour eux.

↳ Le repos et le temps calme

Le repos est un moment important pour les enfants de moins de 6 ans, notamment pour ceux qui arrivent de bonne heure et mangent à la cantine. Un dortoir est alors mis à notre disposition. Mais attention, le repos est un moment qui ne doit pas être ressenti comme une punition.

Le temps calme, quant à lui, concerne les plus âgés et se traduit par de la lecture, des jeux de société. Ce temps se déroule généralement le matin lors de l'arrivée échelonnée, et l'après-midi juste après le repas.

↳ Les salles d'activités

Le rangement et l'occupation de l'espace sont sous l'entière responsabilité des animateurs présents.

Les différentes salles d'activités doivent être personnalisées. Les enfants doivent se sentir ailleurs qu'à l'école. Cela passe notamment par une décoration effectuée au préalable par les animateurs.

Un regard attentif sera porté sur la présence d'éléments rendant les enfants acteurs de leurs vacances (boîte à idées, tableau d'humeur, mur d'expression...)

De plus, un espace sera réservé dans chaque salle pour sensibiliser les enfants au tri sélectif.

↳ Les réunions

En fin de journée, l'équipe d'animation se réunit pour discuter de la journée passée, pour vérifier et préparer la journée suivante.

Lors de la réunion, les points positifs ou négatifs, les problèmes rencontrés seront évoqués, ainsi que le détail des activités du lendemain.

Il sera indispensable de proposer un modèle pour l'activité manuelle du lendemain matin, et de préparer le matériel nécessaire pour les activités de l'après-midi.

Ces réunions serviront également à la préparation pour les grands jeux organisés au cours du centre.

Un bilan sera effectué en milieu et en fin de centre afin d'évaluer le fonctionnement. Cette évaluation se basera essentiellement sur les discussions avec les parents, les enfants et les responsables de la mairie.

↳ Les thèmes

Les thèmes seront propres à chaque tranche d'âge. Ils seront définis par les animateurs, qui pourront soit le garder sur tout le mois, soit en changer chaque semaine.

IV/ Le projet et les objectifs pédagogiques

Afin d'assurer une action cohérente et permettre l'aboutissement du travail de l'équipe d'animation, le projet tient compte des réalités quotidiennes vécues par l'enfant. La vie moderne, et notamment le développement des médias en permettant l'ouverture de l'enfant sur son environnement, a suscité chez lui de nouveaux besoins qui se traduisent par un désir de découverte, de curiosité.

Le centre est une étape dans la vie de l'enfant. Au-delà d'une acquisition culturelle évidente, il doit favoriser l'accomplissement de l'enfant, en permettant une prise en charge progressive de sa propre personne.

L'enfant doit pouvoir acquérir pendant ses vacances le moyen de poursuivre seul son évolution vers une vie personnelle active.

C'est pourquoi il est indispensable, pour la formation de l'enfant, de favoriser les rapports humains au sein de la vie collective. Pour chaque membre du groupe, ces relations sont une source d'enrichissement mutuel, dans un climat de confiance et d'amitié.

↳ Objectifs pédagogiques

✓ *Contribuer à rendre les enfants responsables et autonomes*

Il ne s'agit pas de plonger l'enfant dans le grand bain de l'autonomie (ce qui serait une source d'insécurité) mais bien de l'y amener progressivement au sein d'un cadre rassurant

Comment ?

- impliquer l'enfant dans le choix des activités
- les faire participer à la vie quotidienne (les repas sont notamment un moment privilégié pour une démarche vers l'autonomie)
- les faire participer à l'élaboration des règles de vie
- les responsabiliser sur leurs affaires personnelles

✓ *Travailler sur le rapport à l'autre*

Il s'agit de permettre aux jeunes de développer leur sens de la communication : écouter pour être écouté, discuter, négocier, accepter

Comment ? - par le jeu : l'enfant peut appréhender de véritables relations sociales : les règles, les rapports humains, la coopération, la solidarité, la confrontation, la maîtrise de soi, la conciliation

- travailler sur les règles de vie, le respect de l'autre, le respect du matériel
- mise en place d'un fonctionnement tourné vers l'entraide (partager, aider, soutenir)

✓ *Permettre aux enfants d'avoir confiance en eux en approfondissant la connaissance de soi*

Comment ? - proposer des activités diversifiées

- leur faire maîtriser des techniques artistiques les confrontant à leurs possibilités, leurs limites en les amenant à valoriser leurs capacités

- proposer des activités adaptées aux besoins de chaque tranches d'âges
- développer la découverte de son corps et de ses possibilités motrices
- proposer des activités développant l'imaginaire. Ce dernier est un moteur important du développement cognitif de l'enfant. Le jeu et les activités d'expression le favorisent. Les livres auront toute leur place au sein du centre

↳ **Les modalités de vie**

Les relations avec les enfants

- ✓ Leur donner la possibilité de découvrir et de participer à des activités intéressantes.
- ✓ Permettre aux enfants de vivre dans un climat de confiance avec les animateurs et les autres enfants.
- ✓ Leur donner envie de communiquer et de s'entraider.
- ✓ Favoriser la concertation avec les enfants.
- ✓ Veiller à chaque instant à la sécurité morale, physique et affective de l'enfant.

Les relations avec les parents

Les parents nous confient leurs enfants. Ils expriment ainsi leur « confiance » dans nos capacités à offrir aux enfants un accueil chaleureux et sécurisant accompagné d'activités originales et épanouissantes, qu'ils n'ont pas toujours l'opportunité de leur proposer.

Il nous faut donc :

- ✓ **Inform**er les parents des animations réalisées et de celles à venir.
- ✓ **Objectiver et valoriser** ces animations par tous supports à notre disposition : photos, dessins, affiches et exposition des réalisations des enfants.

✓ **Communiquer** avec les parents aussi souvent que possible (l'accueil des parents accompagnant leurs enfants est aussi important que le « bonjour » entre collègues).

Les relations avec les animateurs

Une équipe d'animation est une équipe cohérente et soudée. Dans le cadre de ces réunions, chacun de ses membres est en capacité de s'exprimer, de donner son avis, d'élaborer et de discuter un projet.

Pour ce faire, nous devons :

✓ **Favoriser** les relations entre chacun des membres.

✓ **Stimuler** la motivation pour proposer des animations et développer nos compétences

✓ **Utiliser** au mieux les moyens humains et matériels afin que les activités puissent se développer dans d'excellentes conditions.

V/ Activités pédagogiques

Les activités proposées, en s'appuyant sur la diversité et la complémentarité des compétences de chaque membre de l'équipe d'animation, doivent :

✓ développer le potentiel créatif de l'enfant et de l'adolescent,

✓ permettre l'acquisition de nouveaux savoirs,

✓ satisfaire le besoin de découverte,

✓ permettre à l'enfant de rêver en suscitant son imagination,

✓ permettre à l'enfant de se reposer de son année scolaire et de vivre à son rythme,

✓ utiliser les possibilités matérielles dont dispose le centre,

✓ prendre en compte le patrimoine communal, l'environnement géographique et humain, les possibilités culturelles

✓ exploiter au mieux les sorties, de par une préparation préalable et un développement pédagogique au cours et après celle-ci.

↳ Les activités

L'activité physique tient une place importante dans la vie de l'enfant. Son développement nécessite le besoin de se dépenser physiquement mais aussi intellectuellement et artistiquement car il est en constante évolution.

L'enfant a besoin de notre aide pour gérer cette situation en fonction de ses capacités.

L'activité n'est pas une finalité en soi. Il s'agit de susciter la curiosité de l'enfant en toute circonstance.

Les activités proposées doivent être adaptées à chaque tranche d'âge. Elles doivent se dérouler dans de bonnes conditions, dans un climat de confiance, et de ce fait, elles ne peuvent être qu'enrichissantes.

L'enfant doit être pris en considération dans la décision et la demande d'une activité, car cette dernière ne doit pas être une pratique pour rester uniquement une pratique.

Activités collectives

Il est important de laisser une grande place aux activités collectives : jeux collectifs et activités sportives. L'objectif est d'aborder la notion de vie en collectivité, le respect des consignes et d'amener l'enfant à avoir l'esprit d'équipe et de solidarité.

Activités artistiques et culturelles

Il s'agit d'aider l'enfant à développer son imagination, sa créativité et de faire travailler tous ses sens, par le biais des activités manuelles, les arts plastiques, la danse...

Le but n'est pas de lister une série d'activités mais de pouvoir en proposer aux enfants s'ils n'ont pas d'idées particulières. Leurs propositions seront favorisées afin qu'ils soient acteurs de leurs vacances.

Les Campings

Cette activité exceptionnelle en soi, devra favoriser l'esprit d'initiative et accentuer la socialisation de l'enfant.

Ces minis camps (de 1 à 3 nuits maximum) seront préparés et menés avec la collaboration des enfants et des animateurs.

Chaque moment doit être abordé comme une activité à part entière. L'intérêt est que chacun découvre la vie en collectivité hors de la cellule familiale. Nous accentuerons aussi sur la notion de partage, d'entraide, de solidarité et de responsabilité.

La sécurité et l'hygiène au sein des activités

Qu'elle soit affective ou physique, nous nous devons d'en tenir compte à tout moment. D'où l'importance de bonne relation avec chaque enfant, de l'écoute de la part des animateurs, et de l'aménagement des locaux où nous les accueillons.

✓ La pharmacie : répartition des trousseaux par tranche d'âge. Informations et cahier d'infirmier. Mise en place d'un espace infirmier.

✓ La santé : informations au sein des fiches sanitaires des enfants. Une fiche récapitulative des soucis de santé sera affichée dans le bureau, et sera également présente dans les pochettes des fiches sanitaires.

✓ L'hygiène : sensibilisation avec le lavage des mains après une activité, avant de passer à table, après être passé aux toilettes.

VI/ L'équipe pédagogique

↳ Directeur et sous-directeur

Rôle pédagogique

- ✓ Conception du projet pédagogique
- ✓ Explication du projet pédagogique avec l'équipe d'animation
- ✓ Mise en place du projet pédagogique
- ✓ Gestion du budget
- ✓ Evaluation et analyse

Rôle relationnel

- ✓ Embauche du personnel d'animation
- ✓ Gestion de l'équipe
- ✓ Suivi de formation des stagiaires
- ✓ Relation avec les organisateurs, partenaires, enfants, familles

Rôle d'hygiène et de sécurité

- ✓ Respect de l'hygiène (locaux, enfants, lois et législations...)
- ✓ Respect de la santé (fiche sanitaire, pharmacie...)
- ✓ Respect de la sécurité (locaux, enfants...)

↳ **Animateurs**

Rôle pédagogique

- ✓ Proposer et animer des activités adaptées à l'âge des enfants tout en respectant leur rythme de vie, leurs besoins, leurs attentes
- ✓ Aider les enfants à prendre confiance en eux pour chaque moment de la journée et chaque activité
- ✓ Assurer l'accueil des enfants

Rôle relationnel

- ✓ Rendre compte au directeur de la journée écoulée avec les réussites et les difficultés rencontrées
- ✓ Faire part des tensions existantes au directeur et au reste de l'équipe afin d'en discuter et de résoudre chaque différent
- ✓ Accueillir les parents et les orienter vers les personnes les mieux habilitées à répondre à leurs demandes
- ✓ Etre à l'écoute des attentes, besoins et envies des enfants et des parents
- ✓ Etre présentable et ponctuel, avoir un langage et un comportement correct auprès de tous

Rôle d'hygiène et de sécurité

- ✓ Respect de l'hygiène (locaux, enfants, lois et législations...)
- ✓ Respect de la santé (fiche sanitaire, pharmacie...)
- ✓ Respect de la sécurité (locaux, enfants...)

VII / La sécurité et la réglementation

Un document est à disposition de l'équipe d'animation concernant la sécurité et la réglementation dans et hors de la structure

↳ **Encadrement des enfants**

Taux d'encadrement

- ✓ Pour les enfants de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants
- ✓ Pour les enfants de plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants

Les sorties

Les déplacements de groupes sont soumis à une réglementation. Mais attention quand aucune règle n'est précisée, c'est votre bon sens qui entre en jeu.

Dès qu'il y a déplacement de groupe, celui – ci doit être accompagné d'au moins 2 animateurs (ou plus en fonction du nombre d'enfant).

Les animateurs doivent préparer, vérifier la trousse de secours avant chaque sortie et l'emporter avec eux. Il faut également prendre les fiches sanitaires et remplir la feuille de sortie

Les animateurs doivent toujours être avec le groupe et savoir où se trouve chaque enfant et les recompter régulièrement. L'équipe de direction doit toujours savoir où se trouve chaque groupe

Les sorties à pied

Utiliser les trottoirs lorsqu'ils existent, sinon circuler à droite de la route en file indienne. Le groupe est alors considéré comme un véhicule. Si le groupe est important, former plusieurs petits groupes.

De nuit ou par temps brumeux chaque groupe doit porter un éclairage blanc à l'avant et un éclairage rouge à l'arrière

Il doit toujours y avoir un animateur qui ouvre et un animateur qui ferme la marche. Les animateurs portent des gilets jaunes.

Pour traverser la route, emprunter les passages cloutés.

Les sorties à vélo

A droite de la chaussée en file indienne. Jamais deux vélos l'un à côté de l'autre

Avant le départ :

- Vérifier le bon état des vélos
- Repérer et prévoir l'itinéraire et le donner au directeur pour que l'on sache où vous êtes en cas de besoin

Pendant le trajet :

- 1 animateur – 12 enfants – 1 animateur
- Prévoir des temps d'hydratation

Les sorties en bus

Lors de la montée, un animateur à l'intérieur du bus et l'autre à l'extérieur pour compter.

S'assurer que les enfants mettent leur ceinture

Un animateur doit s'asseoir à côté de chaque porte qui n'est pas verrouillée

Prendre des sacs plastiques et du sopalin en cas de malade. Ne pas oublier la trousse pharmacie, la liste des enfants et les fiches sanitaires

Descendre obligatoirement côté trottoir et vérifier que les enfants n'oublient rien dans le bus.

La baignade

- ✓ Pour les enfants de moins de 6 ans : 1 animateur pour 5 enfants
- ✓ Pour les enfants de plus de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants

Pour des raisons de sécurité, tous les animateurs doivent pouvoir se baigner. Un animateur reste sur le bord pour avoir l'œil sur l'ensemble du groupe.

Lorsque vous arrivez à la piscine ou sur la plage, signaler la présence aux maitre nageurs et indiquez le nombre d'enfants et d'animateurs

Attention : on n'a pas le droit de se baigner n'importe où. La baignade doit être surveillée par un poste de secours et des maitres nageurs

Accident / Pharmacie

La plupart des accidents (coupures, écorchures, coups...) peuvent être soignés directement par un animateur

Lors de chaque soin apporté par un animateur, celui-ci doit remplir le cahier infirmerie.

Un coup ou choc, même bénin, doit être signaler à la direction

VIII/ Evaluation globale du projet

Elle se fait tout au long de sa mise en place pour apporter des modifications, dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants, évaluer son impact et sa liaison avec les objectifs pédagogiques

L'évaluation se fera de deux façons :

- Avec les enfants de manière collective, formelles ou informelles
- Avec les animateurs et la direction en équipe

Il s'agit d'apprécier :

- La pertinence : les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?.
- L'efficacité : les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ? Comment ? les enfants ont-ils trouvé une place au sein du groupe ?
- L'efficience : les moyens mis en place étaient-ils adaptés et suffisants ? Est-ce que les enfants s'amuse ? Participent ? Le retour des familles est-il positif ?

CONCLUSION

Un enfant, un jeune, motivé par les activités qui lui sont proposées aura plus de chance de s'épanouir et de se sentir « bien » en société.

Un enfant à l'aise avec lui-même et avec les autres deviendra plus sûrement un citoyen respectueux des règles sociales et plus à même d'affronter les difficultés qui jalonnent une vie d'adulte.

Les enfants ont besoin de détente, de loisirs et de découverte. Ils ont besoin d'une prise en charge adaptée et dynamisante.

Le ALSH de Clairoux offre aux enfants des possibilités de partage et d'épanouissement et nous souhaitons que ces centres leurs permettent de profiter pleinement de leur « temps libre» en s'amusant ensemble.

La manière dont un enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour sa réussite scolaire, l'épanouissement de sa personnalité et son apprentissage de la vie sociale.